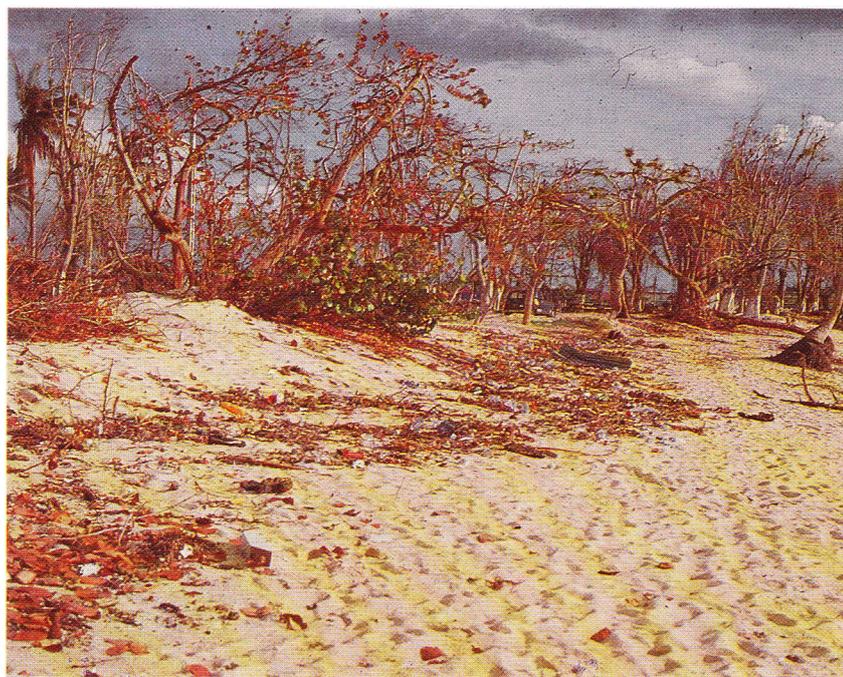


C'est sur proposition du Service météorologique que le préfet va déclencher l'application des consignes 1, puis 2. La consigne 1 (celle de la préalerte) annonce la possibilité qu'un ouragan, ou une tempête, sévise sur les îles dans les trente-six heures à venir. La consigne 2 est celle de l'alerte : un ouragan, ou une tempête tropicale, risque d'atteindre nos régions dans les quelques heures à venir. La consigne 2 implique une plus grande urgence que la première. C'est elle qui incite réellement la population à faire les préparatifs de dernière minute : provisions, consolidation de l'habitat, etc.

L'expérience prouve que les préalertes 1 ne sont pas systématiquement suivies du passage de la perturbation annoncée, les modifications de cheminement étant toujours possibles.

C'est aussi à partir de l'alerte 2 que les habitations en position dangereuse sont évacuées : le long du littoral ou du lit majeur des cours d'eau. Mais si la prévention avait été correctement assurée, cet habitat n'aurait pas dû être construit. Les notions de prévision et de prévention sont donc très différentes. L'annonce du passage imminent d'une perturbation sur un lieu précis relève de la prévision. S'assurer que les constructions pourront résister aux assauts des vents d'ouragan, qu'elles ne seront pas installées dans des zones inondables, ou susceptibles d'être affectées par les houles et les ondes d'ouragan, qu'elles ne risquent pas d'être emportées par des glissements de terrain, ne relève pas de la prévision, mais bien de la prévention. Celle-ci est destinée à garantir la sécurité



Le littoral est en position dangereuse lors d'une consigne 2.

civile à long terme. Elle implique le pouvoir de décision, non seulement des autorités locales, des services d'urbanisme, des municipalités, entre autres, mais aussi la prise de responsabilité de toute une population, consciente des risques qu'elle encourt, et préparée notamment par l'information et l'éducation, à faire face aux catastrophes naturelles qu'elle sera amenée, tôt ou tard, à subir sur son territoire.

F. P.

Bibliographie

Risques naturels et technologiques dans la Caraïbe (Colloque international Médecins du monde-Antilles, Fort-de-France mai 1990). Darchen J. : *le Cyclone tropical* (cours de l'École nationale de la météorologie, Paris 1973). Flamebt P., Oger H. et Zonzon J. : *le Cyclone David, 29 août 1979* (Service météorologique Antilles-Guyane, 1979). Pagny F. : *l'Ouragan Hugo : genèse, incidences géographiques et écologiques sur la Guadeloupe* (co-édition du Parc national de la Guadeloupe et des éditions Jasor, de la D.R.A.C. et de l'A.G.E.T.L., Fort-de-France juin 1991); *les Ouragans dans le monde* (C.D.D.P. Guadeloupe, à paraître); *le «Vécu» au passage et après le passage d'un grand cyclone caraïbe : l'impact de l'ouragan Hugo sur la population guadeloupéenne* (Cahiers de bioclimatologie et biométéorologie humaines, n°3 du Groupe de recherche climat et santé, G. D. R. 102, Dijon 1990). Pagny P. : *le climat des Antilles* (Institut des hautes études de l'Amérique latine, Paris 1966); *A propos de Hugo. Les cyclones tropicaux, un risque majeur. Catastrophes et risques naturels* (Bulletin de la société languedocienne de géographie, 1990). Pérard J. : *Typhons sur les Philippines : fléau ou providence?* (Colloque de l'association française de géographie physique). Randrianarison J. : «L'Impact des cyclones tropicaux et de la convergence intertropicale sur Tananarive» (actes du symposium : *Climatologie tropicale et établissements humains*, C. R. C. T. université de Bourgogne, Dijon 1985). *L'Ouragan Hugo* (Service météorologique interrégional Antilles-Guyane, Fort-de-France 1990).

CYNATIIDÉS

 Famille de Mollusques gastéropodes qui n'est représentée que par trois genres aux Antilles : Charonia, Cymatium et Distorsio. Exemples : le Triton de l'Atlantique (*Charonia variegata*), le Triton anguleux (*Cymatium femorale*), le Triton tête de chien (*Cymatium caribbaeum*), le Distorsio de l'Atlantique (*Distorsio clathrata*). J.-P. A.

CYPARIS Louis

 Il est généralement considéré (à tort car il y en eut deux en réalité) comme le seul survivant de la catastrophe de Saint-Pierre. Sa célébrité est due à des circonstances originales (il a eu la vie sauve parce qu'il était en prison) et au fait qu'il est devenu par la suite l'une des attractions du cirque américain Barnum.

C'était un travailleur du Prêcheur, tantôt marin, tantôt cultivateur. Il avait été condamné à un mois de geôle pour avoir blessé un camarade d'un coup de coutelas au cours d'une querelle.

S'étant échappé pour participer à une fête, puis étant revenu se constituer prisonnier, il avait été puni de huit jours de cachot et c'est pendant cette période que l'éruption du 8 mai 1902 s'abattit sur la ville.

Son cachot voûté, que l'on peut voir encore debout près des ruines du théâtre, ne comportait qu'une porte en bois massif surmontée d'une ouverture très étroite, orientée de plus vers le sud,



c'est-à-dire du côté opposé au volcan. Cette construction se trouvait en outre dans une cour protégée par de hauts murs.

Cyparis a pu survivre car, enfermé dans ce petit réduit, il n'a pas reçu le choc direct de la nuée et ses brûlures ont été seulement superficielles.

Après avoir passé quatre jours sans manger et en buvant l'eau de pluie qui suintait à travers son grillage, il fut sauvé par trois hommes passant à proximité et qui entendirent ses plaintes. S. C.

Voir SAINT-PIERRE (CATASTROPHE DE).

CYPRÉES

 Mollusques gastéropodes marins, proboscanches, de la famille des Cypréidés. On les appelle aussi Porcelaines.

Ils portent une coquille aux bords dentelés, présentant des colorations nacrées, souvent assez vives, et dont l'ouverture est en forme de fente. Les Antilles françaises sont assez pauvres en Porcelaines. On n'y trouve que six espèces qui sont : la Porcelaine souris (*Cypraea mus*), la Porcelaine rougeole (*Cypraea zebra* ou *C. exanthema* Linné), la Porcelaine daim de l'Atlantique (*Cypraea cervus* ou *C. cervina* Lamarck ou *C. cervus peilei* Schilder), la Porcelaine jaune de l'Atlantique (*Cypraea spurca*), la Porcelaine grise de l'Atlantique (*Cypraea cinerea* ou *C. sordida* Lamarck ou *C. fragilioides* Hidalgo), la Porcelaine du Surinam (*Cypraea surinamensis* ou *C. bicallosa* Gray). J.-P. A.

Bibliographie

Lozet J.-B. et Pétron C. : *Coquillages des Antilles* (éditions du Pacifique, Papeete).

CYPRÈS ET PALMISTES



Recueil poétique du Guadeloupéen POIRIÉ SAINT-AURÉLE (Gosselin, Paris 1833, 240 p).

Du grand lyrisme néo-classique. Seize poèmes d'inspiration franchement conservatrice, chantant la monarchie, le catholicisme, la traditionnelle alliance du Trône et de l'Autel, et vitupérant en contrepartie la Révolution française et tout son héritage. Le premier, «les Antilles», retrace l'épopée des conquistadors, fait l'apologie de leurs héritiers créoles (avec une nette coloration raciste et esclavagiste) et brosse en antithèse le portrait d'une Métropole déchue, terre de vices et de péchés, Sodome et Gomorrhe des temps modernes dominée par l'argent et l'immoralité, la libre pensée et la philanthropie anti-esclavagiste : «*Ce siècle encor fumant de ses horreurs premières/ Lui-même s'est nommé le siècle des lumières./ Avec son propre encens il s'est divinisé./ Or donc soyez ces dieux, ô Tigres philanthropes./ Publicains, mécréants; vous, Laïs-Pénélopes./ Et vous, vierges au cœur usé!*»... Le thème est repris dans «le Festin de Balthazar», où Poirié embouche la trompette des prophètes bibliques et menace l'Europe, nouvelle Babylone, du «Mane Thecel Phares» de la divinité. Suivent une série de textes «ultras» : «les Funérailles de Lescure» (Ode à la gloire du chef vendéen), «Robert et Berthe excommuniés», «Charlotte Corday» (avec un portrait bestial de Marat), «les Vierges de Verdun» (victimes de la Terreur), «les Deux Paquebots» (les deux bateaux qui emmenèrent Charles X et les siens vers l'exil), des méditations sur le destin de Napoléon, exemple même d'un orgueil démesuré que châtia le Ciel («les Pyramides», «Saint-Jean d'Acre», «le Duc de Reichstadt»), des hymnes aux héros de la foi («les Chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem») et un procès vengeur intenté à la Révolution et au rationalisme dont elle se nourrit («la Déesse de la raison»). L'inspiration antillaise est présente avec un hommage appuyé à Joséphine dont l'époux fut protégé par le Guadeloupéen Dugommier, avec un poème plus délicat consacré à des amours créoles («le Mancenillier») et surtout avec «Mussambé ou le Chef caraïbe», poème épique en trois chants précédé d'une notice ethnologique sur les Caraïbes. Un incontestable talent de grand rhétoricien, une poésie datée à la fois par sa forme figée et par son idéologie conservatrice, un témoignage intéressant sur la mentalité békée de l'époque, sur la propension des Grands Blancs antillais à idéaliser leur univers («*J'aime nos bons colons aux mœurs patriarcales/ Racontant des aïeux les paisibles annales.*»), à légitimer les aspects les plus critiquables de leur société par la référence aux Ecritures, sur leur tendance à faire la leçon à la Métropole, amorce d'un état d'esprit autonomiste. Et surtout un cri d'amour du poète rêvant depuis l'infamale Métropole aux séductions très concrètes, non stéréotypées, de son île natale : «*J'aime l'air embaumé des tièdes sucreries./ Et sous les tamarins les longues causeries./ Et le flot clapotant sur les palétuviers./ Et les vagues terreurs des lunes d'hivernage/ Et les nuages gris chassant sur leur passage/ De noirs nuages de pluviens.*».

Chez Poirié le régionalisme ne se confond pas avec l'exotisme. J. C.